

Gala des Dubuc 2023

Plusieurs nouveautés pour le prochain Gala des Dubuc de la CCISF !

Chicoutimi, le 7 novembre 2022 – La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (CCISF) lance aujourd'hui la période des mises en candidature pour le prochain Gala des Dubuc, qui se tiendra le 4 mai 2023. Elle annonce du même coup l'ajout de trois nouvelles catégories.

« Le monde des affaires a énormément changé au cours des trois dernières années. C'était donc le moment de revoir chacune des catégories afin d'évaluer leur pertinence et de les faire évoluer au besoin. C'est pourquoi certaines ont été intégrées à celles existantes, alors que d'autres sont apparues. Avec ces changements, nous voulions nous adapter à la nouvelle réalité des entrepreneurs », mentionne Sandra Rossignol, présidente-directrice générale de la CCISF.

Voici les catégories qui seront ajoutées :

- **Employeur d'exception** : récompense une stratégie d'avant-garde au niveau de la mise en place de pratiques innovantes en gestion des ressources humaines. Elle vise à mettre à l'honneur des entreprises ayant amélioré leur environnement de travail à partir des politiques de productivité de ressources humaines en place. De plus, elle favorise les innovations normatives et les certifications (ex. Entreprise en santé, Employeur remarquable, Conciliation famille-travail, etc.).
- **Entrepreneuriat collectif** : fait référence aux organisations qui exercent des activités économiques à des fins sociales. Elles sont administrées de façon collective et indépendante des organismes publics. Elles sont bien ancrées dans leur milieu et contribuent à la vitalité socioéconomique des territoires. Cette catégorie fait référence aux coopératives, mutuelles et organismes à but non lucratif exerçant des activités marchandes qui consistent notamment en la vente ou l'échange de biens ou de services. L'organisation aspire à une viabilité économique et compte des revenus autonomes.
- **Microentreprise et travailleur autonome** : fait référence soit aux très petites entreprises, employant moins de 5 salariés (incluant le ou les propriétaires), soit aux personnes travaillant pour elle-même et non pour le compte d'une autre personne.

« Avec un nombre toujours plus élevé de travailleurs autonomes et de très petites entreprises parmi nos membres, nous souhaitons rendre le Gala plus inclusif et accessible à tous. Nous croyons que ces nouvelles catégories vont permettre à plus d'organisations de trouver leur place dans cet important événement de reconnaissance. Nous invitons donc les entreprises de toutes les tailles à déposer, car c'est une excellente façon pour eux de se démarquer et de faire valoir leur marque employeur », souligne Valérie Gilbert, présidente de la CCISF.

Une refonte complète

Outre l'ajout des trois nouvelles catégories, l'équipe de la CCISF s'est employée à revoir l'entièreté des éléments qui touchent aux catégories et à la période des mises en candidature afin d'en faire une mise à jour complète.

Dans cette optique, voici les principaux changements qui ont été effectués :

- **Retrait d'une catégorie** : La catégorie Attraction et rétention de main-d'œuvre a été retirée et devient un critère d'évaluation dans chacune des catégories afin de refléter l'importance des stratégies d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre pour les employeurs.
- **Modification du nom de certaines catégories** : Afin d'être plus actuelles et de mieux s'adapter à tous les changements des dernières années, certaines catégories ont changé de noms, donc Commerce devient Détaillant, distribution et e-commerce, Entreprise de construction devient Construction, Entreprise manufacturière devient Manufacturier et Entreprise touristique devient Tourisme et événement.
- **Les questionnaires** : Les questionnaires ont été entièrement revus afin d'ajouter certaines questions et d'en retirer d'autres moins pertinentes.
- **Le nombre de mots pour chacune des questions** : Une limite de mots a été ajoutée à chacune des questions afin d'uniformiser les questionnaires reçus.
- **Le pointage et les critères** : Le pointage a été ajusté et de nouveaux critères d'évaluation ont été ajoutés.
- **Les libellés descriptifs** : Chacun des libellés a été revu afin de les adapter aux nouveaux noms et critères mis en place.

Dans le cadre du Gala des Dubuc 2023, la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord propose donc les onze catégories suivantes :

- Construction ;
- Détaillant, distribution et e-commerce ;
- Défi territorial ;
- Employeur d'exception ;
- Entrepreneurat collectif ;
- Manufacturier ;
- Microentreprise et travailleur autonome
- Service ;
- Startup ;
- Tourisme et événement ;
- Transfert d'entreprise et relève.

Parmi tous les récipiendaires, une entreprise recevra le prix « Entreprise de l'année ».

Service de rédaction

La CCISF offrira, encore une fois cette année, un service de rédaction aux entreprises qui souhaiteraient obtenir de l'aide pour bâtir leur questionnaire (les places sont limitées). Le service comprend une entrevue téléphonique, la rédaction des textes de l'ensemble du questionnaire et la révision linguistique. Les organisations intéressées doivent le mentionner lors de l'inscription. La date limite pour en profiter est le 13 janvier 2023.

Le Dubuc

Le trophée tant convoité se nomme le Dubuc. Il rend hommage à un grand bâtisseur de notre région : l'homme d'affaires J.E.A. Dubuc. Cette sculpture originale, créée par l'artiste baieriverain Giuseppe Benedetto, symbolise un personnage dégageant la force et le courage nécessaires pour la réussite en affaires. Le personnage tient bien haut la fleur emblème du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la gaillarde, symbole de l'ingéniosité.

Dates à retenir

- 7 novembre 2022 : Début de la période de mises en candidature
- 3 février 2023 à midi : Fin de la période de mises en candidature
- 15 mars 2023 : Dévoilement des finalistes
- 4 mai 2023 : Gala des Dubuc

Le Gala permet de reconnaître et de souligner les performances des meilleures entreprises et organisations des différents secteurs économiques qui tissent la toile d'affaires de la Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Il s'agit du plus grand événement de reconnaissance des entreprises de l'Est du Québec. La prochaine édition aura lieu le 4 mai prochain au théâtre C de Chicoutimi.

Pour poser leurs candidatures, les entreprises peuvent se rendre au <https://ccisf.ca/page/gala-des-dubuc> et remplir le formulaire.

À propos de la CCISF

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord est l'un des plus grands regroupements de gens d'affaires du Québec. Elle s'est donné la mission d'être un acteur incontournable du milieu économique régional en assurant un pôle d'influence favorisant le développement et le maillage des gens d'affaires sur tout le territoire qu'elle dessert.



Renseignements :

Kathya Poutré

Coordonnatrices aux communications et réseaux sociaux, CCISF

Bureau : 418-543-5941 poste 222

Cellulaire : 581-574-0958